



Vire Normandie bénéficie d'une situation géographique à la confluence de plusieurs départements, d'une vitalité économique et de services publics de qualité.

Ce territoire dispose d'un cadre de vie exceptionnel permettant d'allier vie rurale et professionnelle en étant à moins d'une heure des côtes normandes.

RECRUTE

Agent d'entretien des locaux (H/F)

Dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
Titulaire ou contractuel – Temps non complet 17h30 par semaine

Référence de l'annonce : VN-202602-391

Sous la direction des maires des communes déléguées de Coulonces, Maisoncelles la Jourdan et Truttemer le Petit, vous effectuez le nettoyage et l'entretien des locaux communaux (mairie, salle communale, toilettes publiques, logement communal, église...). Vous assurez également la gestion des locations de la salle communale de Coulonces.

MISSIONS

- Effectuer l'entretien courant (ranger, balayer, laver, désinfecter les locaux),
- Entretenir les mairies, salle des fêtes, les sanitaires, les couloirs, salles de réunions, escaliers, etc... (nettoyer, laver et désinfecter),
- Nettoyer les vitres,
- Contrôler l'approvisionnement des produits et du matériel,
- Veiller au respect des économies d'énergie,
- Trier et évacuer les déchets,
- Appliquer les règles de sécurité (fermer les portes et les fenêtres, mettre l'alarme...),
- Gérer la location de la salle communale de Coulonces (remise des clés, préparation de la vaisselle, état des lieux, ...)

PROFIL

- Connaître les règles d'utilisation des produits et du matériel de nettoyage ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité,
- Connaître les règles du tri sélectif,
- Connaître les notions de dosage, pourcentage et proportion,
- Savoir rendre compte de son action et signaler les dysfonctionnements,
- Savoir adopter les gestes et postures évitant l'usure,
- Savoir gérer son temps en fonction des divers locaux à entretenir,
- Savoir gérer et contrôler les priorités en matière d'hygiène,
- Connaître les produits d'entretien, leur condition d'utilisation, de transport et de stockage,
- Permis B indispensable.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Temps de travail : Coulonces (12h - les lundi et vendredi), Maisoncelles la Jourdan (2h) et Truttemer le Petit (3h30)
- Horaires variables selon les besoins et suivant l'occupation des salles des fêtes.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS + participation mutuelle et prévoyance.

Le poste est à pourvoir dès que possible, les candidatures sont à adresser au plus tard le 29 mars 2026.

Pour postuler, veuillez adresser votre candidature sur notre plateforme dédiée :

<https://recrutement.virenormandie.fr/search>